

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Art de rue pour et par la population
Initiant·e·x·s : Loris Socchi

Le postulat propose d'encourager l'art de rue

Lausanne n'offre pas assez de place à l'art de rue.

La ville réprime fortement les tags et les stickers. Alors qu'elle octroie à la publicité une énorme partie du domaine public. Quelle est réellement la culture que nous voulons à Lausanne ? Celle de la publicité et de la consommation ou celui de l'art et de la couleur ? La ville est triste sans couleurs. Poteaux, murs et poubelles de notre commune sont dépourvus d'expressions communautaires.

L'art et la culture ne devraient pas seulement s'exprimer dans les galeries, mais aussi dans la rue, pour la rendre encore plus accessible. L'expression de la rue est une fenêtre de l'histoire récente de la ville. Ce sont les témoignages de notre évolution, qu'ils soient artistiques, culturels et/ou politiques. Et sont nécessaires à la liberté d'expression.

Mais malheureusement, bénéficier aujourd'hui d'une véritable liberté d'expression nécessite d'être fortuné, les grosses entreprises jouissent de l'espace public par la publicité. Ainsi Lausanne, par le biais de la SGA et de Clear Channel - les 2 entreprises publicitaires installées sur Lausanne – prône dans ces rues la consommation, l'exploitation et la pollution environnementale qui accompagne. La publicité devrait être remplacée à des fins culturelles, artistiques ou informatifs.

Mais outre tous ces positionnements politiques, il y a simplement une envie de voir une ville plus belle, que celle-ci soit remplie de peintures au lieu de murs gris et de béton. Bien que la ville de Lausanne offre déjà quelques murs à l'exercice du tag, ce n'est pas une dizaine de murs qui permettent vraiment de décorer comme elle le mériterait, la ville de Lausanne.

La ville est triste sans musique. Comme les oiseaux illuminent la forêt par leurs chants, nous devrions illuminer les rues par nos musiques. Nous vivons une période particulière, où les personnes passent beaucoup de temps auprès du divertissement de l'internet, les rues ne sont plus assez attrayantes alors que c'est tout autant un espace public que l'internet. Alors que pourtant beaucoup d'artistes souhaiteraient pouvoir partager leur musique librement dans les rues (comme sur internet) pour tout le monde. Ce sont d'ailleurs par de la musique de rue que certaines stars de la musique ont commencé leur carrière. Mais malheureusement la ville de Lausanne impose un règlement très/trop strict pour performer dans la rue. Dans la suite du postulat de Christine Goumaz qui demande une modification de la directive pour les artistes de rue, la musique dans les rues doit être encouragée. À la place d'être mis sous silence, les artistes de rue devraient être favorisé·e·x·s.

Faisons de Lausanne une ville de couleurs et de musiques. L'art présent chaque jour, partout dans la ville et non pas que pour quelques festivals. Profitons de notre chance d'avoir dans la région des écoles d'art renommées telles que l'ECAL, l'Eracom, l'EJMA ou vers Genève la HEAD. Peignons volontairement nos murs. Remplissons les rues de musique. Voilà une ville culturelle de rêve.

L'art de rue c'est le droit à la culture, d'en produire ou d'en admirer. Un art de rue pour la population fait par la population.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité :

1. De cartographier les murs et sols de la ville afin de permettre une expression libre (ou favoriser l'art de rue en identifiant les murs et sols de la ville qui pourraient être mis à disposition de ce type d'expression) sur les murs et rues qui se prête à l'exercice
2. De négocier, avec les propriétaires de certains murs, la possibilité pour des artistes de les peindre ou de laisser ces murs à une expression libre
3. De ne pas nettoyer (ou moins régulièrement) les poteaux et poubelles de leurs stickers.
4. De favoriser l'art de rue en organisant des journées durant lesquelles cet art est mis en avant par des démonstrations et par la possibilité, pour la population, de s'initier à de telles pratiques.
5. D'étudier la possibilité de ne plus faire payer les musicien·ne·x·s de rue pour performer et les subventionner pour jouer dans les rues

Lausanne, le 25 June 2025

Signataire(s) :

Loris Socchi

Audrey Petoud